

Mise à Jour

JANVIER 2026

## Principe

Les employeurs sont assujettis au versement mobilité et éventuellement au versement additionnel dès lors que l'effectif salarié est d'au moins 11 à l'intérieur d'un périmètre transport. Ce seuil s'apprécie par référence à l'effectif calculé au 31 décembre de l'année N-1.

Pour mettre en place le Versement mobilité calculée en fonction du code Insee du lieu de mission, il faut :

- Configurer le dossier dans ce mode de gestion,
- Paramétrer la rubrique de paie pour le paiement de la cotisation Versement mobilité,
- Paramétrer la déclaration du versement mobilité dans la DSN.

**Voir documentation ci-dessous.**

Après la mise en place, pour appliquer le versement mobilité il faut :

- Procéder au calcul des effectifs au 31.12 et enregistrer les zones à conserver pour l'année N+1,  
Voir la documentation : **Versement mobilité : calcul des effectifs**
- Gérer le Versement mobilité sur vos paies et verser la cotisation dans la DSN.  
Voir la documentation : **Versement mobilité : Application mensuelle**

## Mise en place : TEMPO

Dans **TEMPO**

### Fichiers ... Paramètres

Il faut activer la gestion de la taxe « Versement mobilité » par code Insee de commune.

Le programme va ainsi se baser sur le code Insee de la commune enregistré sur le contrat pour le calcul de la cotisation Taxe transport.

Z.Transp  Sans  Taxe

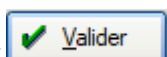
Mettre la coche devant « Taxe »

**Note :** Si c'est déjà coché votre dossier est déjà configuré en gestion de la taxe transport par code Insee de commune.

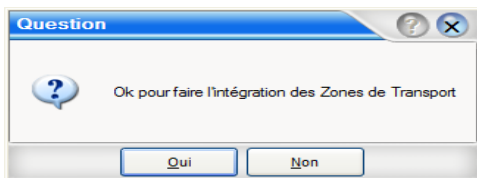
Il faut également vérifier la présence de la rubrique de paie rattachée à la taxe transport (dans la colonne du milieu). Il s'agit de la rubrique n° 3050 :

Prime Hrs Fom			
Rubrique Taxe Trp	3 050		
Taux TVA :	20,00	5,50	28,00

Terminer le paramétrage en cliquant sur



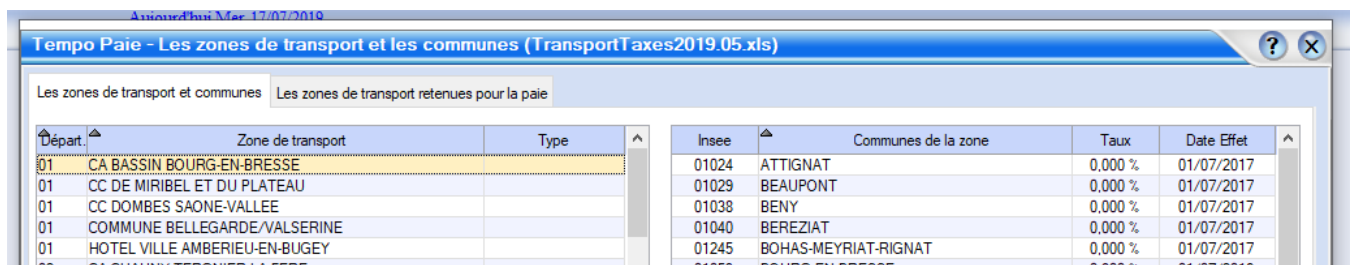
À la fermeture de la gestion, le message suivant apparaît :



Le programme intègre le dernier fichier des taux en vigueur de versement mobilité détaillé par code Insee de commune. Ce fichier est fourni par le site de Net Entreprise.

On obtient le tableau suivant :

- À gauche : la liste des zones de transport,
- À droite : le détail des communes par zones avec le taux à appliquer.



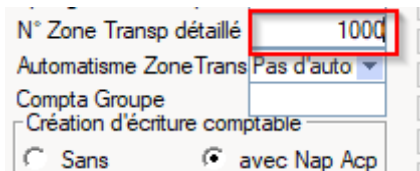
Départ	Zone de transport	Type	Insee	Communes de la zone	Taux	Date Effet
01	CA BASSIN BOURG-EN-BRESSE		01024	ATTIGNAT	0,000 %	01/07/2017
01	CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU		01029	BEAUPONT	0,000 %	01/07/2017
01	CC DOMBES SAONE-VALLEE		01038	BENY	0,000 %	01/07/2017
01	COMMUNE BELLEGARDE/VALSERINE		01040	BEREZIAT	0,000 %	01/07/2017
01	HOTEL VILLE AMBERIEU-EN-BUGEY		01245	BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT	0,000 %	01/07/2017

## Mise en place : BANCO

Dans **BANCO**

### Fichiers ... Constantes

Onglet « Paramètres »



N° Zone Transp détaillé: 1000  
Automatisme Zone Trans: Pas d'auto  
Compta Groupe: [ ]  
Création d'écriture comptable: [ ]  
Sans [ ] avec Nap Acp [x]

Dans la case « **N° zone Trans détaillé** » : indiquer 1000.

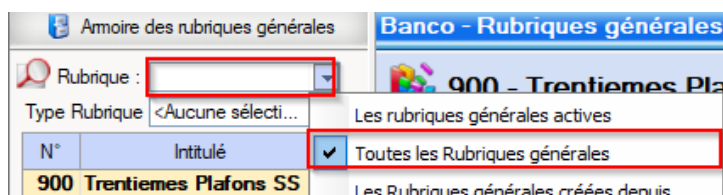
Cette information va permettre de détailler le total de la cotisation (rubrique 3050) par zone de versement mobilité à l'édition du journal de cotisation.

### Fichiers ... Rubriques générales

Il faut vérifier la présence de la rubrique **3050 : URSSAF Versement mobilité** (ce numéro correspond au numéro configuré dans **Fichiers ... Paramètres**).

Dans l'armoire :

Sélectionner « **Toutes les rubriques générales** »



Armoire des rubriques générales - Banco - Rubriques générales

Rubrique : [ ]  
Type Rubrique: <Aucune sélecti...  
N° Intitulé  
900 Trentiemes Plafons SS [x] Toutes les Rubriques générales

Puis rechercher la rubrique 3050

Une rubrique de paie configurée comme ci-dessous doit s'afficher.

Base		Taux		Résultat	
B	E	%	E	Σ	R
RP		RG			
*	RP		100.000		
/	RG				
	100.000				

Vérifier le paramétrage de votre rubrique 3050 et au besoin corriger.

Si la rubrique 3050 est actuellement utilisée pour le paiement d'une autre cotisation, merci de prendre contact avec l'Assistance ENSO pour procéder aux modifications.

#### Note :

Cette rubrique peut être actuellement en usage **“Supprimé”**, **il faut la cocher en “Exceptionnel”**.

Si le programme ne l'a pas généré automatiquement, il faut la créer manuellement en passant par le bouton « **Ajouter** ».

## Mise en place : DSN

Dans **BANCO**

### DSN ... Configuration de la DSN

Configurer la prise en compte de la taxe transport dans la DSN.

#### Onglet « Information DSN »

N° INSEE de la ville :  (N° INSEE de la commune de votre agence par défaut à mettre sur la déclaration URSSAF si vous êtes assujettis à la taxe sur transport)

Première année d'assujettissement :  Franchissement avant 2020 : vous êtes dispensé de la contribution pendant 3 ans, la 4ème année vous êtes soumis avec un abattement de 75 %, la cinquième avec un abattement de 50 % et la sixième année avec un abattement de 25 %  
Franchissement depuis 2020 : vous êtes dispensé de la contribution pendant 5 ans

Appliquer le dégrèvement sur le taux de cotisation  
 Appliquer le dégrèvement sur la base de cotisation

Dans la case N° INSEE de la Ville : Ne rien renseigner dans cette case (pour un dossier d'intérimaire).

Première année d'assujettissement : Indiquer l'année de passage à plus de 11 salariés dans le calcul de l'effectif pour le versement mobilité.

Le programme calculera à partir de cette date l'exonération qui sera appliquée dans la DSN.

#### Exemple :

N° INSEE de la ville :  (N° INSEE de la commune de votre agence par défaut à mettre sur la déclaration URSSAF si vous êtes assujettis à la taxe sur transport)

Première année d'assujettissement :  Franchissement avant 2020 : vous êtes dispensé de la contribution pendant 3 ans, la 4ème année vous êtes soumis avec un abattement de 75 %, la cinquième avec un abattement de 50 % et la sixième année avec un abattement de 25 %  
Franchissement depuis 2020 : vous êtes dispensé de la contribution pendant 5 ans

Dans ce cas il faut également corriger la rubrique de paie

Dans **BANCO**

### Fichiers ... Rubriques générales

Rechercher la rubrique de « **Taxe transport** » ou « **Versement Transport** » (généralement la rubrique 3050)

Détail Complément Rub. Perso

Description  
Intitulé : Taxe de transport

Type :  Montant  Texte Cond.  Assiette  
 Texte  Dates

Sens :  Payer  Retenir

Usage :  Permanent  Exceptionnel  Supprimé

Formule de calcul

Base		Taux	
B	E	%	E
RP		RG	
* RP			100,000
/ RG	100,000		
* RG	0		

Rajouter dans la base la ligne : \* RG 0  
Et valider

### Onglet « Cumul et rubriques particulières » :

Informations DSN Configuration par catégories Catégorie et types de personnel URSSAF Rubriques générales **Cumul et rubriques particulières** Cas de Recours

Si le taux A.T. est isolé dans une rubrique ou plusieurs rubriques spécifiques, veuillez indiquer la ou les rubriques de la cotisations A.T.. Dans les autres cas, veuillez spécifier le taux A.T. en vigueur.

Accident de travail : 3000 Urssaf AT

<Aucune rubrique définie>

<Aucune rubrique définie>

<Aucune rubrique définie>

<Aucune rubrique définie>

Veuillez spécifier la rubrique correspondant à la taxe de transport présente sur les bulletins de paie

Rubrique taxe sur transport : 3050 Versement mobilité (Taxe de base)

<Aucune rubrique définie>

Sélectionner dans l'armoire « **Urssaf – Accident de travail et Taxe Transport** »

Dans la case « **Rubrique Taxe sur transport** » : Rechercher dans la liste déroulante la rubrique **3050 : Versement mobilité**.  
Valider votre configuration.

### Calcul des effectifs : Taxe transport

Ce calcul d'effectif est à faire 1 fois par an après la clôture du mois de décembre.

Il va déterminer votre effectif par zone de transport au 31.12 de l'année N.

En fonction de ces effectifs, vous allez déterminer les zones pour lesquelles vous allez cotiser dans l'année N+1.

Voir la documentation : [Versement mobilité : calcul des effectifs](#)

### Gestion de la taxe transport et versement de la cotisation

La déclaration et le paiement du Versement Mobilité se font tous les mois par le biais de la DSN sur le bordereau de cotisation URSSAF.

Voir la documentation : [Versement mobilité : Application mensuelle](#)